

L'Intervention du Pape

L'Action française

1926

Édition électronique réalisée par
Maurras.net
et
l'Association des Amis
de la Maison du Chemin de Paradis.

— 2010 —

Certains droits réservés
merci de consulter
www.maurras.net
pour plus de précisions.

*Le 9 septembre*¹, *L'Action française* publiait le document suivant :

Lettre de S. S. Pie XI au cardinal Andrieu

Nous lisons dans La Croix :

L'Osservatore Romano publie une lettre de Sa Sainteté Pie XI au cardinal Andrieu :

Nous avons lu avec plaisir, dit le Pape, la réponse de Votre Éminence au groupe des jeunes catholiques qui l'ont interrogée au sujet de l'Action française. Nous avons trouvé un nouveau et très haut témoignage de la sollicitude pastorale et de la vigilance paternelle de Votre Éminence Révérendissime pour le bien des âmes et particulièrement de la jeunesse sans cesse menacée de nos jours.

Votre Éminence signale de fait un danger d'autant plus grave dans le cas présent qu'il touche plus ou moins directement et sans qu'il le paraisse toujours, à la foi et à la morale catholiques. Il pourrait insensiblement faire dévier le véritable esprit catholique, la ferveur et la piété de la jeunesse et, dans les écrits comme dans les paroles, offenser la délicatesse de sa pureté, en un mot abaisser la perfection de la pratique chrétienne et plus encore de l'apostolat de la véritable action catholique à laquelle tous les fidèles, les jeunes gens surtout, sont appelés à collaborer activement pour l'extension et l'affermissement du règne de Jésus-Christ dans les individus, dans les familles, dans la société.

C'est donc fort à propos que Votre Éminence laisse de côté les questions purement politiques, celle, par exemple, de la forme du gouvernement. Là-dessus, l'Église laisse à chacun la juste liberté, mais

¹ Les textes suivants forment le chapitre II – intitulé « L'intervention du Pape » – de *L'Action française et le Vatican*, publié en 1927. C'est le 9 septembre 1926 dont il est question ici. (N. D. É.)

on n'est pas, au contraire, également libre – Votre Éminence le fait bien remarquer – de suivre aveuglément les dirigeants de l'Action française dans les choses qui regarderaient la foi ou la morale.

Votre Éminence énumère et condamne avec raison (dans les publications non seulement d'ancienne date) des manifestations d'un nouveau système religieux, moral et social, par exemple, au sujet de Dieu, de l'Incarnation, de l'Église et généralement du dogme et de la morale catholiques principalement dans leurs rapports nécessaires avec la politique, laquelle est logiquement subordonnée à la morale. En substance, il y a dans ces manifestations des traces d'une renaissance du paganisme à laquelle se rattache le naturalisme que ces auteurs ont puisé (inconsciemment, croyons-nous) comme tant de leurs contemporains, dans l'enseignement public de cette école moderne et laïque, empoisonneuse de la jeunesse, qu'eux-mêmes combattent souvent si ardemment.

Toujours anxieux à la vue des périls suscités de toutes parts à cette chère jeunesse, surtout du fait de ces tendances fâcheuses, encore que ce soit en vue d'un bien tel qu'est sans aucun doute le louable amour de la patrie, Nous Nous sommes réjoui des voix, qui, même hors de France, se sont élevées ces derniers temps pour l'avertir et la mettre en garde. Aussi, ne doutons-Nous pas que tous les jeunes gens écouteront votre voix d'évêque et de prince de l'Église. En elle et avec elle, ils écouteront aussi la voix même du Père commun de tous les fidèles.

C'est dans cette confiance que Nous vous accordons de cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 5 septembre 1926, cinquième année de Notre pontificat.

À la suite de la publication de la lettre du Saint Père au cardinal Andrieu, les adresses suivantes furent envoyées à Rome :

Adresse à S. S. Pie XI des Étudiants d'A. F., des Camelots du roi et des Commissaires d'A. F. catholiques

Très Saint Père,

Les étudiants catholiques d'Action française, c'est-à-dire la très grande majorité des étudiants d'Action française, déposent aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur filial attachement et de leur entière soumission aux enseignements de l'Église et, en particulier, de Votre Sainteté. Si, comme il arrive dans beaucoup d'autres formations politiques, ils rencontrent des incroyants sur le terrain où l'Église laisse à ses fidèles une juste liberté, ils ont conscience des dangers que cela peut présenter : c'est de l'Église seule qu'ils reçoivent et acceptent les leçons pour tout ce qui concerne la foi et la morale. Ils s'efforcent d'y subordonner leur tâche comme leur vie. Ils ont appris, en effet, dans les Encycliques de Votre Sainteté et de ses prédécesseurs, à combattre le laïcisme et le modernisme, et, en travaillant à restaurer les traditions nationales de la France, ils n'oublient pas, ils s'engagent à n'oublier jamais que la tradition chrétienne figure au premier plan. Un homme qu'ils admirent, le marquis de La Tour du Pin, a écrit ce beau livre : *Vers un ordre social chrétien* ; nulle expression ne traduit mieux leur pensée, qui consiste à mettre les conceptions qu'ils voudraient réaliser sous l'étroite dépendance de la vérité catholique. C'est pourquoi, Très Saint Père, dans le domaine de la politique et, pour bon nombre d'entre eux, dans le domaine des œuvres, les étudiants catholiques d'Action française auront à cœur de ne pas négliger cet apostolat catholique dont Votre Sainteté a tracé les règles avec une si haute sagesse.

Très Saint Père,

Les étudiants catholiques d'Action française saisissent avec empressement l'occasion qui leur est offerte d'exprimer à Votre Sainteté leur respect pour Sa personne, leur soumission au Siège de Pierre, et de Lui donner l'assurance qu'ils veilleront plus scrupuleusement que jamais à s'écarter de toutes les erreurs que l'Église condamne, à maintenir intactes dans leurs âmes et à défendre au dehors les vérités dont Rome a le dépôt.

Ont signé : Georges Calzant, secrétaire général des étudiants d'Action française ; C. Jeantet, secrétaire adjoint ; P. Tézenas du Montcel, membre du Comité ; G. Jeantet, membre du Comité, délégué aux lycéens ; R. Dupont, membre du Comité ; L. Van der Elst, membre du Comité.

Les autres membres du Comité, actuellement absents de Paris, n'ont pu encore être touchés.

Les Camelots du Roi et les commissaires d'A.F. catholiques ont envoyé une adresse identique qu'ont signée : Maxime Réal del Sarte, président-fondateur de la Fédération nationale des Camelots du Roi; François de la Motte, président de la Fédération nationale des Camelots du Roi; Pierre Lecœur, secrétaire général de la Fédération nationale des Camelots du Roi; André Guignard, trésorier de la Fédération nationale des Camelots du Roi; François de La Motte, Philippe Roulland, Gaston Baetz, membres du Comité de la Fédération nationale des Camelots du Roi.

Adresse à S. S. Pie XI du président de la Ligue d'Action française

Paris, le 16 septembre 1926.

Très Saint Père,

Quand Votre Sainteté a daigné écrire le 5 septembre à Son Éminence le cardinal-archevêque de Bordeaux au sujet de sa lettre du 25 août, nous avons déjà rédigé une adresse dont je me permets de remettre plus loin les termes sous les yeux de Votre Sainteté.

Cette adresse affirme notre foi catholique et notre soumission à l'Église. J'ose ajouter que depuis que Votre Sainteté a parlé Elle-même en ayant eu l'extrême bonté de choisir, pour nos efforts comme pour notre bonne foi, certaines expressions dont la bienveillance nous a été au cœur, ces sentiments de soumission et de respectueuse affection envers l'Église, ont été augmentés par les devoirs d'obéissance filiale qu'ont les fidèles envers leur Père Commun.

Au nom de mes amis signataires de l'adresse à Son Éminence le cardinal archevêque de Bordeaux et au nom des milliers de ligueurs, catholiques pratiquants et dévoués, dont j'ai l'honneur d'être le chef politique comme président de la Ligue d'Action française ; je dépose humblement aux pieds de Votre Sainteté une solennelle protestation de notre foi entière aux dogmes de l'Église catholique et de notre soumission à Son Chef. Ces sentiments, qui n'ont jamais cessé d'être les nôtres, la manifestation en est devenue particulièrement nécessaire, puisque l'on a cru pouvoir exprimer publiquement des doutes sur leur sincérité.

C'est la raison pour laquelle je la renouvelle ici en priant Votre Sainteté de daigner agréer l'expression des sentiments de respect et de soumission avec lesquels nous sommes et voulons rester ses fils très obéissants et dévoués.

Comte BERNARD DE VESINS.

À cette lettre était jointe l'adresse à S. É. le cardinal Andrieu, parue dans notre numéro du 9 septembre.

La lettre du cardinal Andrieu au Saint Père

Le 27 septembre, L'Action française reproduisait, sans autre commentaire qu'un bref préambule, la lettre adressée par le cardinal Andrieu au Pape, en réponse à la lettre de ce dernier :

Nous avons le profond regret de trouver dans L'Aquitaine le nouveau document qu'on va lire. Quoi qu'il semble coûter à la dignité et à l'honneur des dirigeants catholiques de l'Action française, nous avons tenu à le faire connaître à nos amis.

Très Saint Père,

Je viens de lire la magnifique lettre que Votre Sainteté a daigné m'écrire, et les expressions me manquent pour La remercier d'avoir approuvé si vite et si bien un acte récent de mon autorité épiscopale.

L'Action française n'est pas seulement une ligue politique, elle est encore une école, ses fondateurs l'ont affirmé à plusieurs reprises ; et cette école a une doctrine dont ils ont eu soin de préciser le caractère. On peut lire, notamment dans *L'Action française* du 9 décembre 1912 : « Voilà ce qui distingue l'Action française des mouvements patriotiques antérieurs ; voilà ce qui fait sa force, ce qui est la cause de ses succès, c'est que l'Action française a une doctrine. Quelqu'un la lui a donnée. Ce quelqu'un, c'est Charles Maurras. »

La condamnation de cette doctrine officiellement adoptée par l'Action française était-elle opportune ? Elle était non seulement opportune, mais nécessaire, puisqu'elle devait mettre fin au scandale produit par notre silence chez un grand nombre de catholiques français de très bonne qualité. Ils ne pouvaient, en effet, comprendre nos hésitations à censurer une doctrine qui n'épargne aucune de nos croyances, et que l'on pourrait définir comme le Pape Pie X a défini le modernisme : « le rendez-vous de toutes les hérésies ».

Elle constituait dès lors un grave péril pour la jeunesse, un péril d'autant plus redoutable que le « Maître » auquel elle a été empruntée continue à diriger l'école dont elle forme le programme, et qu'il exerce sur ses disciples une véritable fascination. N'a-t-on pas écrit dans le feu de l'enthousiasme : « Il y a deux phares dans le monde : le Pape et le Maître de l'Action française » ? On accorde, il est vrai, que le second brille, au point de vue doctrinal, d'un éclat moins vif que le premier.

Les dirigeants de l'Action française se plaignent d'avoir été calomniés et ils se déclarent prêts à souscrire la profession de foi de Pie X. A-t-on le droit de se dire catholique, quand on fait partie d'une école dont la doctrine est la négation radicale de toutes les vérités que

le catholicisme enseigne? Un pareil oubli des devoirs que le premier précepte du Décalogue nous impose relativement à la profession de foi s'appelait au temps des martyrs et il s'appelle encore une apostasie. Le titre de croyant et celui de renégat ne peuvent se cumuler. Il faut donc choisir, et les membres de l'Action française, dirigeants ou simples adhérents, ne reculeront pas devant le désaveu explicite des fausses doctrines de leur école, si, comme je l'espère, ils ont gardé la notion du vrai catholicisme et un souvenir fidèle de ses intransigeances, surtout en matière d'orthodoxie.

Que le Cœur sacré de Jésus auquel je le demande par le Cœur de la Vierge Immaculée, bénisse l'appel à la soumission qui termine Votre auguste Lettre, afin que tous les jeunes de France et d'ailleurs répondent sans retard à la sollicitude pleine d'amour qui l'a inspiré dans l'intérêt de leur foi, de leur vertu et de leurs espérances immortelles.

En vous remerciant encore d'avoir fait entendre une parole qui donne une si haute consécration à la mienne, je vous prie d'agréer, Très Saint Père, l'hommage de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur et la joie de me redire, de Votre Sainteté, le très respectueux, très aimant et très dévoué fils en Notre-Seigneur.²

† PAULIN, Cardinal ANDRIEU,
archevêque de Bordeaux.

² Dans cette reproduction, il manquait la date indiquée en deuxième ligne de *L'Aquitaine* : 7 septembre 1926.

Les déclarations du Pape aux tertiaires franciscains de France

Le 25 septembre, l'Action française reproduisait (d'après la traduction de L'Osservatore Romano donnée par La Croix) les déclarations suivantes faites par le Saint Père à des pèlerins français du tiers ordre de saint François :

Le Saint Père, ayant sous ses yeux des représentants de toutes les parties de la France, de toutes les classes et conditions sociales, profite de l'occasion pour dire quelques mots au sujet de sa récente lettre en réponse à la publication de S. Ém. le cardinal Andrieu, dont les pèlerins ont certainement entendu et entendront encore parler.

Le Saint Père tient à déclarer avant tout qu'il a écrit cette lettre poussé uniquement par la conscience de la responsabilité formidable, écrasante et consolante en même temps, qu'il porte de toutes les âmes.

Au sujet donc de cette lettre, il y en a qui semblent ne pas comprendre ce que le Pape a voulu dire. Eh bien ! il suffit qu'ils relisent ce que le Pape a écrit, qu'ils le relisent tranquillement, sans préventions et avec cette dévotion filiale dont le Pape ne veut absolument pas douter, et tout sera compris !

D'autres semblent supposer on ne sait quelles mystérieuses arrière-pensées diplomatiques ou politiques. Il n'en est pas du tout ainsi. Le Pape a fait cela comme il fait tout ce qui est du ressort de son ministère apostolique, dans le but exclusif d'accomplir son devoir, qui est de procurer la gloire de Dieu, le salut des âmes, d'empêcher le mal et de procurer le bien, en dehors et au-dessus de tout parti politique, la grande règle qu'il ne cesse de rappeler toujours à tous et qu'il suit le premier.

D'autres encore ont l'air de répéter aussi, dans cette circonstance, la vieille formule : qu'il faut en appeler du Pape mal informé au Pape bien informé. L'expression a vieilli, mais le monde se répète toujours. Il faut dire, au contraire, hautement, en toute assurance, que la première chose que le Pape a faite, avec toute la conscience de sa responsabilité et même avec le risque d'arriver en retard, a été de bien s'informer, de bien s'éclairer et de ne prendre aucune résolution avant d'être sûr que dans son geste il n'y eût rien qui ne fût conforme à la vérité, à l'à-propos et à l'opportunité. Voilà ce que le Saint Père déclare en recommandant aux pèlerins de le répéter et de le répandre dans la plus large mesure possible. Et il finissait en leur recommandant aussi de dire qu'au-dessus de tous ses sentiments dominait celui d'une pleine confiance en ses fils de France, et que, pour la France entière, le Père de tous les fidèles prie sans cesse et en ces jours plus que jamais.

Lettre du cardinal Gasparri

*Au cardinal-archevêque de Paris
Au sujet des étudiants d'Action française*

*Segreteria di Stato
di Sua Santità
Del Vaticano, le 2 octobre 1926.*

Éminentissime Seigneur,

Le Saint Père vient de recevoir l'adresse (dont je vous envoie copie) rédigée par la Fédération nationale des étudiants d'Action française (groupe de Paris), et c'est au nom du Saint Père que je prie Votre Éminence de vouloir bien leur dire ce qui suit : Sa Sainteté a été particulièrement consolée des expressions d'attachement et de soumission et plus encore des promesses que ces bons jeunes gens Lui ont faites. Sa confiance dans leur bonne volonté d'y conformer leur action et leur vie est aussi grande que la prédilection toute particulière que son cœur paternel réserve à la jeunesse catholique d'autant plus que, comme ils l'écrivent, ils « ont conscience des dangers... » ; mais, à ce propos, le Saint Père ne peut ne pas rappeler que quand il s'agit des dangers, et surtout des dangers en matière de foi et morale, la première règle à suivre est de s'en éloigner le plus possible.

D'autre part, affirmer que l'on reçoit et que l'on accepte de l'Église seule les leçons pour tout ce qui concerne la foi et la morale, ne saurait paraître cohérent ni suffisant à sauvegarder l'une et l'autre, quand on reste sous l'influence et sous les directions de dirigeants qui, par leurs écrits, ne se sont pas montrés des maîtres de la doctrine et de la morale chrétienne ; considération qui semble ne pas devoir être oubliée par tous ceux qui aspirent « vers un ordre social chrétien ».

La sollicitude du Saint Père a été précisément, en dehors et au-dessus de toute considération politique, de rappeler à tous les catholiques et particulièrement à la jeunesse, ce danger et cette incohérence.

Daigne Votre Éminence agréer l'expression de la vénération profonde avec laquelle, en baisant Ses mains, je me déclare de Votre Éminence Révérendissime le très humble et très obéissant serviteur.

Signé :
P., cardinal GASPARRI.

La lettre de Son Éminence le cardinal Gasparri était adressée à Georges Calzant dans les termes suivants :

Paris, le 6 octobre 1926.

Monsieur,

En réponse à l'adresse que les membres du Comité directeur de la Fédération nationale des Étudiants d'Action française ont adressée au Saint Père après la publication de la lettre de Sa Sainteté à Son Éminence le cardinal Andrieu, j'ai reçu de Son Éminence le cardinal Gasparri une lettre dont j'ai mission de vous donner communication et dont je vous envoie ci-joint la copie.

Ce faisant, je ne doute pas que les Étudiants catholiques d'Action française ne suivent docilement la ligne de conduite qui leur est tracée par le Saint Père. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueusement dévoués.

† LOUIS, cardinal DUBOIS,
archevêque de Paris.

Les deux lettres ont été portées à la connaissance de tous les Étudiants d'Action française.

Monseigneur Marty, évêque de Montauban, et *La Libre Belgique*

Au lendemain de la publication d'un communiqué, relatif à l'Action française, de S. G. M^{gr} Marty, évêque de Montauban, *La Libre Belgique*, organe de l'avocat Passelecq³ et des libéraux qui mènent contre nous une campagne de politique pure, publiait la note suivante :

Bruxelles, 31 octobre.

La Libre Belgique reçoit de Paris cette dépêche :

À la fin d'une lettre dans laquelle il commente les documents pontificaux concernant l'Action française, l'évêque de Montauban, M^{gr} Marty, écrit ceci :

À l'occasion des grandes fêtes qui viennent d'être célébrées à Rome en faveur des martyrs français de la Révolution, le Souverain Pontife a déclaré, évidemment pour que cela fût redit, puisqu'il s'agit d'une direction générale à donner :

1. *Qu'on peut faire partie de la Ligue d'Action française ;*
2. *Qu'on peut être lecteur et abonné de L'Action française ;*
3. *Qu'on peut collaborer au journal L'Action française.*

Nous avons demandé à la Nonciature à Paris une confirmation de cette déclaration, attribuée au Souverain Pontife. Il nous a été répondu :

« M^{gr} Marty a dû être victime d'un mauvais plaisant. C'est justement à l'occasion des fêtes célébrées en l'honneur des martyrs français que le Pape, en parlant, soit en public, soit en privé, avec les personnalités françaises venues à Rome, a confirmé, de la façon la plus nette, le jugements formulés et édictés par lui sur l'Action française.

Le jour où celle-ci aura cessé d'avoir à sa tête un chef qui voit dans le Christ l'ennemi de la civilisation, de la société et de l'État comme M. Maurras les conçoit, le Souverain Pontife pourra admettre qu'on reste dans ses rangs et qu'on collabore à son œuvre. »

³ Voir la note 5 à notre édition de *Charles Maurras et le cardinal Andrieu*.

Voici la réponse qu'adressa M^{gr} Marty à La Libre Belgique :

Monsieur le Rédacteur,

Dans un récent numéro de votre journal, vous avez publié une « mise au point »!!! que j'ai connue par l'*Ouest Éclair*, votre frère jumeau de Rennes.

Tous ceux qui auront lu cette prétendue mise au point pourraient croire, si je ne les en dissuadais sans retard, que j'ai légèrement attribué au Souverain Pontife les graves déclarations que Sa Sainteté a daigné faire récemment au sujet de l'Action française.

J'avais, cependant, pris soin d'observer que j'étais renseigné par une voie qui ne permet aucun doute. Cela n'a suffi à convaincre ni votre journal, ni celui de Rennes, qui vous emprunte l'affirmation étrange, venue, paraît-il, de la Nonciature de Paris.

Vous apprendrez certainement avec plaisir, pour en informer vos lecteurs en toute diligence, que j'ai suffisamment compris la gravité de mes affirmations, malgré mes soixante-dix-sept ans commencés, pour ne pas les écrire à la légère.

Tout ce que j'ai dit, je le maintiens d'autant plus allègrement que j'ai reçu des certitudes nouvelles.

Le Souverain Pontife a daigné déclarer : qu'on peut faire partie de la Ligue d'Action française ; qu'on peut être lecteur et abonné du journal *L'Action française* ; qu'on peut collaborer au journal *L'Action française*.

Il y a cependant un mauvais plaisant dans l'affaire, à vous en croire. Où donc le chercher ? Pas de mon côté. Vous n'y trouveriez que des personnages éminents par leur vertu, leur science et leur haute situation dans la hiérarchie ecclésiastique.

Vous ne le trouveriez pas, non plus, quoi que vous en disiez, à la Nonciature de Paris, à moins que, peut-être, ce fût chez le concierge. La Nonciature ne parle pas inconsidérément, comme on le fait chez vous, d'un vieil évêque français.

Je laisse à vos lecteurs le soin de trouver le mauvais plaisant là où il est.

Les deux derniers paragraphes de votre mise au point les dirigeront, par leur caractère évidemment tendancieux, dans leur loyale recherche.

Croyez, Monsieur le rédacteur, que je vous désire l'amour sincère de la vérité en vous bénissant.

† P.-E. MARTY, évêque de Montauban.

Table des matières

Lettre de Pie XI au cardinal Andrieu	3
Adresse à Pie XI des Étudiants, Camelots et Commissaires	5
Adresse à Pie XI du président de la Ligue	7
La lettre du cardinal Andrieu au Saint Père	8
Les déclarations du Pape aux tertiaires franciscains	10
Lettre du cardinal Gasparri	11
Monseigneur Marty et <i>La Libre Belgique</i>	13

